

Cadre supérieur de santé pôle urgences et médico-technique

Description

1. SES ACTIVITES

Ø A l'échelon institutionnel

- Il participe à l'élaboration, à la réalisation du projet des soins et du projet paramédical de territoire, en cohérence avec le projet d'établissement. Il en assure la déclinaison au niveau des pôles placés sous sa responsabilité.
- Il participe aux différentes instances de la Direction des Soins (CSIRMT, Réunion plénière des cadres de santé et médico-techniques, groupe d'action qualité...) ainsi qu'aux commissions contributives de la CME suivantes : CLAN (Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition) – CLUD (Comité de Lutte Contre la Douleur) – CSTH (groupe Contributif chargé de Hémovigilance et de la Sécurité Transfusionnelle)- GAQDS (Groupe Action Qualité de la Direction des Soins).
- Il participe aux réflexions institutionnelles relatives à l'objectif de maîtrise des dépenses
- Il est force de proposition en matière d'efficience selon son champ de compétences et son secteur d'activité
- Il assure le relais de l'information ascendante, descendante et transverse
- Il participe à l'élaboration de la stratégie de coaching des nouveaux cadres de santé et des cadres apprenants pour faciliter leur intégration et leur apprentissage
- Il accompagne la promotion et le développement de la recherche et concourt à la veille sanitaire
- Il pilote les études et/ou travaux régionaux, nationaux au niveau institutionnel en lien avec la spécificité du pôle.

Ø A l'échelon polaire

- Il participe à l'élaboration du projet et du contrat de pôle, à sa communication et à sa mise en œuvre, en cohérence avec le projet d'établissement. Il participe aux différentes instances du pôle (conseil de pôle, bureau de pôle...). Il prépare et anime ces instances en collaboration avec le médecin responsable de pôle et le cadre administratif du pôle.
- Il assure, en collaboration avec le chef de pôle et le cadre administratif, le suivi de la réalisation des objectifs du pôle et la mise en œuvre d'actions correctives le cas échéant. Il définit et analyse des indicateurs quantitatifs, qualitatifs et/ou relatifs à des processus, à l'aide de tableaux de bord.
- Il assure et organise la continuité des soins au sein des unités en collaboration avec l'encadrement médical et paramédical.
- Il assure, en collaboration avec l'encadrement médical, le recensement des besoins, la répartition des ressources humaines et matérielles entre les différentes unités. Il élabore un plan prévisionnel d'équipement, en adéquation avec les besoins, objectifs et budgets du pôle.
- Il met en place une gestion anticipée des emplois, des ressources humaines

Organisme employeur
CH-Dole

Type de poste
Temps plein

Date de début du poste
01/01/2024

Date de publication
31 juillet 2023

Valide jusqu'au
30.09.2023

et des compétences à partir d'informations partagées avec la DRH (tableaux des emplois, mouvements du personnel non médical) dans un objectif d'optimisation et la rationalisation des ressources humaines. Il participe aux réunions de suivi des effectifs animées par la directrice des soins.

- Il manage l'équipe de cadres de santé du pôle. Il évalue les cadres paramédicaux de son pôle et les aide à évaluer leur équipe de soins. Il organise et anime des réunions d'information, de réflexion et de concertation pour les cadres paramédicaux placés sous sa responsabilité.
- Il assure et coordonne la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique et démarche qualité/gestion des risques au niveau du pôle. Il harmonise les procédures et leur mise en œuvre dans les domaines de l'assurance qualité et de la sécurité (vigilance sanitaire, gestion des risques liés aux soins, règles de bonnes pratiques...). Il concourt à assurer une médiation en cas de litige ou plainte. Il initie, suit et/ou supervise les EPP paramédicales.
- Il assure, coordonne et organise la mise en œuvre de la politique de formation de l'établissement et participe à l'élaboration du plan annuel de formation continue en identifiant les axes prioritaires de formation au sein du pôle en cohérence avec le projet de pôle et d'établissement. Il participe à l'évaluation des sessions de formation continue.
- Il participe à l'élaboration des projets de travaux de rénovation ou d'adaptation des locaux et bâtiments, en collaboration avec l'ingénieur des travaux
- Il rédige, en collaboration avec le médecin responsable du pôle, le cadre administratif et l'encadrement paramédical, le rapport annuel d'activité du pôle.
- Il organise et coordonne, en collaboration avec la direction des soins, les instituts de formation et l'encadrement paramédical, le parcours des étudiants et stagiaires accueillis sur le pôle. Il coordonne les programmes de formation concernant les soignants en relation directe avec les cadres de proximité
- Il coordonne l'accueil des nouveaux arrivants avec le cadre de santé d'unité

Ø Activités spécifiques

- Il supervise la gestion du SICS de jour et du SCHEL.

Responsabilités

1. ROLE ET MISSIONS

Le cadre supérieur de pôle coordonne et optimise les prestations de soins et d'activités paramédicales des pôles Urgences et Médico-technique, dans une optique de qualité et d'efficacité, en manquant une équipe de cadres et/ou faisant-fonction.

Il (elle) contribue au pilotage médico-économique des pôles et assiste le chef de pôle dans l'organisation, la gestion et l'évaluation des activités relevant de ses compétences, en collaboration avec le cadre administratif de pôle.

Il (elle) contribue à la définition, à la déclinaison et à la mise en œuvre de la politique de soins et de management de l'hôpital au sein des pôles.

Il décline la politique qualité et gestion des risques au sein du pôle et est responsable de sa mise en œuvre.

Il assure des missions spécifiques en qualité et gestion des risques par l'accompagnement du cadre qualité.

A partir des axes stratégiques institutionnels, il mène les réflexions et propose des réorganisations pertinentes et efficaces. Il initie une dynamique de progrès et reste garant de l'éthique. Il joue un rôle d'interface avec les différents pôles.

Il (elle) peut être chargé(e) d'une ou plusieurs missions transversales, de manière ponctuelle ou permanente.

Il (elle) participe au recrutement extérieur des brancardiers, des techniciens de laboratoire, des préparateurs en pharmacie, des manipulateurs en électroradiologie médicale.

Qualifications

FORMATIONS OU QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme de cadre de santé, expérience de 3 ans en unité ou service de soins
- Formation de type universitaire (Master 2 en management, stratégie et organisation...) souhaitée.

Avantages du poste

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à 100%. Temps de présence quotidienne minimale : 7h48 (hors pause repas). 19 RTT annuels
- Amplitude horaire : 8h30-18h, à organiser et moduler selon l'activité et les impératifs
- 3 à 4 week-ends ou jours fériés de garde d'encadrement par an à assurer sur site (sauf si gardes administratives).

Contacts

Cv et lettre de motivation à envoyer à Mme Boichut, directrice des soins, boichut.marie-ange@ch-dole.fr